

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉVENTION 2013



AMCO Guéret



Maison du Bâtiment et des Travaux
Publics- AMCO Périgueux.



Pôle régional du Bâtiment et des Travaux
Publics- AMCO Limoges.

PRÉVENTION.....PLURIDISCIPLINARITE

2 IPRP

Jérémie LAURIERE (2012)

Secteur d'intervention: Haute-Vienne / Creuse

En formation:

Formation CNAM en alternance OPPBTP / AMCOBTP

Formation initiale GNMSTBTP OPPBTP Lyon

Céline BERTHELOT (2009) Responsable prévention

Secteur d'intervention: Dordogne

1 IDEST

Sophie LAMAUVE (2011)

Creuse / Dordogne / Haute Vienne

PRÉVENTION.....PLURIDISCIPLINARITE

IDEST

« L'infirmier a vocation à participer aux actions en milieu de travail, notamment aux **actions de prévention et d'éducation à la santé au travail en sensibilisant et en informant les salariés en matière de santé et de sécurité au travail**, ciblées sur des branches professionnelles ou sur certaines catégories de salariés. **Il participe à des actions d'information collectives** conçues en collaboration avec le médecin du travail et validées par lui (Art. R.4623-31).

D'autre part, l'infirmier participe au suivi individuel de l'état de santé, dans le cadre notamment d'activités confiées par le médecin du travail (**Art. R.4623-14**). »

IPRP

« L'intervenant en prévention des risques professionnels participe, dans un objectif exclusif de prévention à la préservation de la santé et de la sécurité des travailleurs et à l'amélioration des conditions de travail. Dans ce cadre, il **assure des missions de diagnostic, de conseil, d'accompagnement et d'appui et communique le résultat de ces études au médecin du travail** » (Art. 4623-38)

PRÉVENTION.....PLURIDISCIPLINAIRE

COMPOSITION DE L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



CONTACTS

Suivi médical :

CREUSE : 05 55 41 13 22
DORDOGNE : 05 53 02 98 60
HAUTE-VIENNE : 05 55 11 21 00
contact@amco-btp.fr

Intervenants en Prévention des Risques Professionnels :

DORDOGNE
Céline BERTHELOT
05 53 02 98 59
celine.berthelot@amco-btp.fr

CREUSE / HAUTE-VIENNE
Jérémie LAURIERE
05 55 11 21 98
jeremie.lauriere@amco-btp.fr

Infirmière Diplômée d'Etat en Santé au Travail :

CREUSE / DORDOGNE / HAUTE-VIENNE
Sophie LAMAUVE
05 55 11 21 01
sophie.lamauve@amco-btp.fr

www.sante-travail-limousin.org/

AMCO BTP - 6, allée Duke Ellington - BP 20001
87067 LIMOGES CEDEX 3

SIST

Services Interentreprises
de Santé au Travail

BTP

AMCO

Votre service de
santé
BTP

Un partenaire à vos côtés pour
la gestion de la santé
et la prévention des risques
professionnels de vos salariés

**Creuse
Dordogne
Haute-Vienne**

6 allée Duke Ellington
87067 LIMOGES CEDEX 3
Tél. 05 55 11 21 00
Fax 05 55 11 21 09
contact@amco-btp.fr

PRÉVENTION.....PLURIDISCIPLINAIRE

Suivi médical

Visite d'embauche
Visite périodique
Visite de pré-reprise
Visite de reprise
Visite à la demande
Entretien infirmier

Evaluation des risques

**Aide à la rédaction
du document unique**
Décret n°2001-1016 du 05/11/2001
Présentation de la démarche
Choix de l'outil
Visite des lieux de travail
Conseils en matière de prévention

Evaluation du risque chimique
Décret n°2003-1254 du 23/12/2003
Conseils en matière de prévention
réalisés à partir de l'analyse des
Fiches de Données de Sécurité

Diagnostic santé sécurité
Visite des lieux de travail
Conseils en matière de prévention
Etablissement d'un plan d'action



Nos compétences

Mesures physiques

Mesures de bruit
Décret n°2006-892 du 19/07/2006
Mesures des niveaux sonores
des machines, outils et engins
Mesure de l'exposition individuelle

Mesures de vibrations
Décret n°2005-746 du 04/07/2005
Mesures de vibrations transmises à
l'ensemble du corps et aux membres
supérieurs

Prélèvements atmosphériques
Mesure de l'agent chimique au poste
de travail
(Ex : poussières de bois)

Actions de sensibilisation

Sur les risques professionnels
Bruit / vibration
Poussières de bois
Risque chimique
EPI (équipements de
protection individuelle)

**Sur la santé publique dans le
milieu professionnel**
Addictions (alcool + drogues...)
Hygiène et nutrition

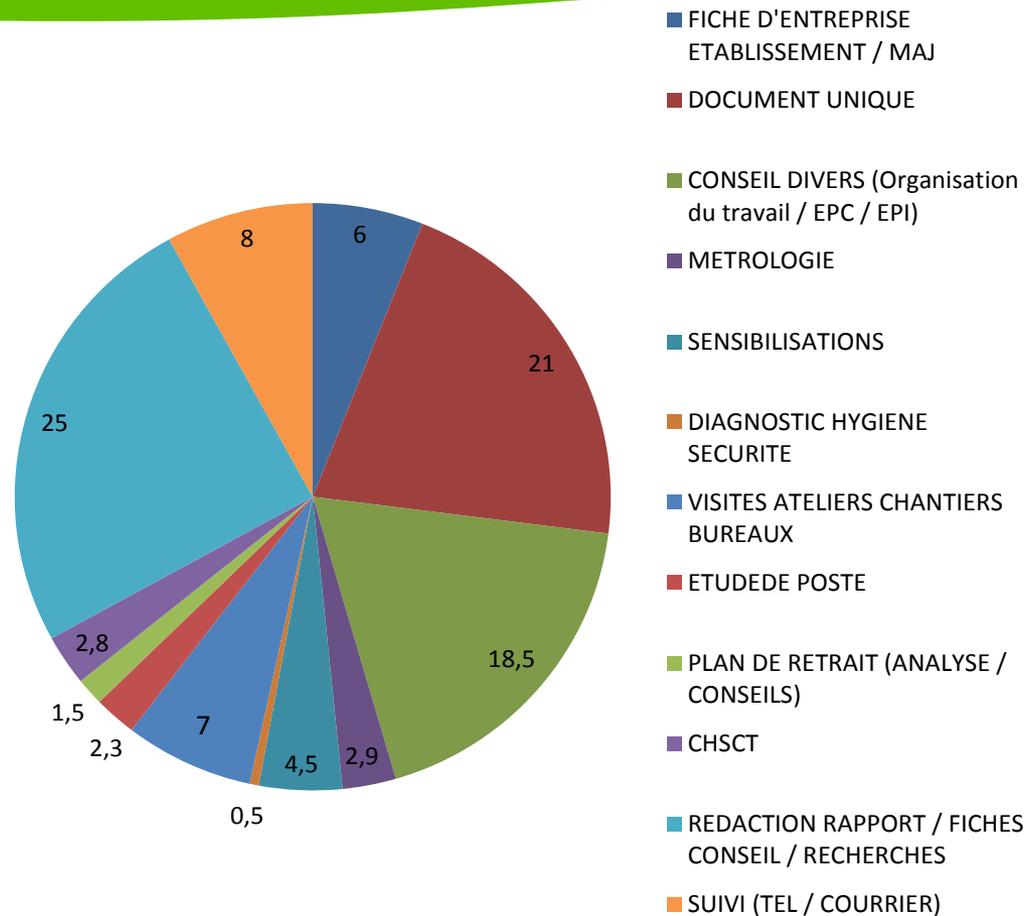
Risques psychosociaux
Aide à l'évaluation

Ergonomie

Etude de poste
Observation et analyse des postes de travail
Aménagement de poste

Maintien en emploi
Accompagnement des salariés en difficulté
Aménagement de poste

PRÉVENTION.....ACTIVITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL



PRÉVENTION.....PLURIDISCIPLINARITE

ACTIONS COLLECTIVES.....SENSIBILISATIONS

Secteur	Sensibilisation - thème	Intervenants	Salariés sensibilisés
Dordogne	-Risques liés au bruit -Journée de la prévention OPPBTP AMCOBTP	IPRP + médecin du travail IPRP + conseiller en prévention+ IDEST	71 23
Haute Vienne	-Risques liés au bruit -Risques liés au bruit + port des lunettes de protection -Risque routier et addiction	IPRP+ IDEST IPRP IPRP + IDEST	48 162 30
TOTAL			334

PROJET PLURIDISCIPLINAIRE..... PROJET DE SERVICE

CONSTRUCTION ET CONCRETISATION DU PROJET DE SERVICE (pluriannuel, il définit les priorités d'action):

Le 17 Octobre 2013, les membres de la CMT ont retenu les 3 axes du projet de service validés par le Conseil d'Administration en Décembre:

- **L'inaptitude et le maintien en emploi**
- **Les approvisionnements de chantier et les TMS**
- **Le risque chimique: les isolants**

L'équipe pluridisciplinaire en action :

Jérémie LAURIERE se joint au Dr MEULEMAN et au Dr TOULOUZE dans le groupe « Isolants ».

Céline BERTHELOT et Sophie LAMAUVE intègrent le groupe « TMS et approvisionnements de chantiers » aux côtés du Dr EGENOD.

PROJET PLURIDISCIPLINAIRE..... PROJET DE SERVICE....

APPROVISIONNEMENTS DE CHANTIER ET TMS

CONSTRUCTION ET CONCRETISATION DU PROJET DE SERVICE:

L'équipe pluridisciplinaire en action :

- **Création d'une enquête (Janvier 2010 – Février 2012)**
 - 365 salariés (217 entreprises) interrogés lors de la visite périodique – 8 métiers
 - Cible: les TPE (moins de 20). Pourquoi? 94% de TPE à l'AMCO
- **Analyse des résultats (fin 2012- début 2013)**
- **Synthèse (début 2013)**
- **Valorisation des résultats (2013 – 2014)....**
 - En association avec Sylvain Diez – Conseiller prévention OPP BTP (Partenariat renforcé OPP BTP – AMCOBTP 87-23)
 - Création d'une « affiche Approvisionnementnements de chantier et TMS »

**SPÉCIAL
ENTREPRISES TPE
CREUSE-DORDOGNE-
HAUTE-VIENNE**

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL tous concernés !

Quelque soit le métier, les salariés font face aux mêmes difficultés concernant les approvisionnements de chantier...

Ces difficultés sont autant de facteurs de risques de TMS!

La solution.... **Il s'agit essentiellement d'anticiper les besoins... préparation de chantier!**

... ce n'est pas nouveau....!!!!!!

LES APPROVISIONNEMENTS DE CHANTIER : QUELLES BONNES PRATIQUES ?



- ▶ Adapter l'effectif au chantier à réaliser
- ▶ Prévoir les aires de stockage
- ▶ Faire livrer les matériaux par les fournisseurs sur le chantier
- ▶ Maintenir le chantier en ordre pour éviter d'encombrer les accès et les postes de travail
- ▶ Approvisionner au plus près du poste de travail
- ▶ Disposer du matériel de manutention adapté au bon moment



Votre service de santé au travail a réalisé une enquête :

Unanimité chez les salariés interrogés : pas de place pour l'improvisation !

Il faut :

- ▶ préparer les chantiers en amont
- ▶ anticiper les besoins pour limiter les manutentions

Avec vous, les acteurs de la prévention et de la santé au travail se mobilisent.

Des actions concrètes :

- ▶ accompagnement individualisé
- ▶ évaluation des risques
- ▶ subvention pénibilité OPPBTP www.preventionbtp.fr
- ▶ formation



PROJET PLURIDISCIPLINAIRE.....

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

OBJECTIF: OPTIMISER LES SERVICES RENDUS AUX ADHÉRENTS!

L'AMCO BTP s'est engagée dans **une démarche de progrès en santé au travail AMEXIST - 3 niveaux.**

Un comité de pilotage (pluridisciplinaire) se réunit depuis 2009 afin de définir et de mettre en œuvre les axes de progrès et les décisions concernant la démarche de progrès.

Sophie LAMAUVE et Céline BERTHELOT sont membres du comité de pilotage.

Le 12 Décembre 2012, le premier audit AFNOR de niveau 1 a permis de faire émerger des pistes de progrès en vue du prochain audit.

Le COPIL du 6 Janvier 2013 constitue 16 groupes de travail multi-professionnels et multisectoriels. Pour chaque groupe, un responsable est désigné.

Céline BERTHELOT intègre le groupe « analyse collective des besoins » et devient pilote de 2 groupes de travail :

« gestion en mode projet ».... Formation gestion projet

« mise en œuvre des actions en milieu de travail »

..... Création d'un tableau de suivi des AMT.... Harmonisation des pratiques....

Jérémie LAURIERE intègre 4 groupes de travail, Sophie LAMAUVE 2 groupes.

LA FICHE D'ENTREPRISE

Une des missions du service de santé au travail (art. L. 4622-2): l'élaboration et la mise à jour de la fiche d'entreprise.

La loi du 20/7/11 et le décret 2012 précisent que l'élaboration et la mise à jour de la fiche d'entreprise sont désormais du ressort des membres de l'équipe pluridisciplinaire et non plus exclusivement du médecin du travail.

La fiche d'entreprise :

- Elaborée par le service de santé au travail et remis à l'entreprise.
- S'articule avec le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) réalisé par l'employeur.
- Consigne l'identification des risques professionnels présents en entreprise ; l'effectif des salariés exposés à ces derniers.

Constat :

Le modèle de FE utilisé à ce jour dans le service n'est pas pratique à compléter, difficilement lisible et compréhensible par les membres de l'équipe pluridisciplinaire et par l'entreprise qui en est destinataire.

LA FICHE D'ENTREPRISE

Rétrospective de l'action «FICHE D'ENTREPRISE»:

- CMT Juin 2012 : Création d'un groupe de travail pluridisciplinaire FE

- Objectif à court terme :

Créer une nouvelle trame de FE

En faire un outil de diagnostic des risques professionnels au service de l'entreprise et de l'équipe pluridisciplinaire.

- A plus long terme :

Organiser son élaboration par les membres de l'équipe pluridisciplinaire

Augmenter le nombre de FE réalisées

- CMT Juillet 2013 : validation de la trame de FE proposée par le groupe.

	Création	Mise à jour	Total
IPRP	20	1	21
IDEST	19	11	30
Total	39	12	51

CONCLUSION

C'est dans un objectif d'amélioration continu des services apportés à nos adhérents sur le long terme que l'AMCOBTP a choisi d'investir cette année du temps en interne.

En 2013, la démarche de progrès a impliqué de piloter des groupes de travail, d'harmoniser les pratiques, de construire des outils au service du bon fonctionnement de l'équipe.

Par ailleurs, le projet de service implique la création de groupes de travail pour le construire.

Perspectives 2014:

- Poursuivre la concrétisation du projet de service
- Augmenter les AMT pluridisciplinaires en optimisant les ressources du service
- Participer à l'organisation du congrès BTP LIMOGES 2015
- Améliorer le service rendu aux adhérents